

Sous la présidence de Julie Morel

La séance est introduite en remerciant les participants.es de leur présence et en faisant un rappel des demandes satisfaites depuis le dernier conseil de quartier

Les travaux sur le secteur sont présentés.

Faits ou en cours :

- Rénovation de l'aire de jeu de la résidence Guy Môquet
- Rénovation des modules de jeu de l'école Vincent Van Gogh
- Installation d'un brumisateur
- Sécurisation avec ralentisseurs, panneaux et marquage au sol de la traversée route de Claye en continuité du cheminement piéton de la plaine

À venir :

- Installation d'une aire de street work-out (musclation/fitness) entre le collège et le lycée

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, que vous retrouverez sur le planning mensuel disponible dans *L'évolution* et sur mitry-mory.fr, le débat est ouvert.

Relevé de décisions

- Les propriétaires ou bailleurs doivent entretenir leurs trottoirs, et la Ville entretient la chaussée et le caniveau. Depuis le passage au Zéro Phyto, l'utilisation des produits phytosanitaires est proscrite sur la Ville. C'est une réelle valeur ajoutée environnementale, mais il peut des fois y avoir des repousses un peu envahissantes de certaines plantes, avec qui il faut apprendre à cohabiter.
- Les activités telles que les sorties en mer sont proposées au prix de 5,84€ par personne. Il faut appeler votre maison de quartier pour s'inscrire ou réserver sa place. Nous favorisons la rotation des bénéficiaires, ainsi, si vous n'avez pas eu de places sur une sortie, vous serez prioritaire sur la suivante.
- Sentiment d'insécurité dans le train et sur le cheminement de la plaine le soir tard :

dans le RER, c'est la responsabilité de la police ferroviaire. Nous proposons d'organiser une marche exploratoire avec la SNCF dans les mois qui viennent afin de mieux analyser la situation en fonction du ressenti. Les rodéos sont un phénomène national difficile à traiter. Les équipages de police n'ont pas le droit de poursuivre et doivent interpellé avec le pied à terre. Des interpellations ont récemment eu lieu, ce qui prouve que la police continue de travailler sur cette nuisance. Ce qui fonctionne le mieux reste l'identification des lieux de stockage.

- Squat et passage de deux roues motorisés dans le bois du Moulin des Marais : il existe des panneaux d'interdiction, les équipes sont vigilantes sur la question du squat et des patrouilles pédestres seront remises en place.
- Aménagements des impasses suite aux travaux : la Ville se renseignera auprès de la Région et de l'Agence des Espaces Verts qui pilotent l'aménagement du bois, sur les 2 impasses non-aménagées.
- Mise en place des patrouilles de police municipale statiques et des contrôles radar pour le respect de la vitesse et du stop au croisement Gauguin/Picasso
- Pose d'un miroir à l'angle Gauguin/Gentileschi : à l'étude, mais le risque est d'augmenter la vitesse, de trop anticiper avec la vue lointaine du miroir et de faire baisser la vigilance lors des contrôles visuels directs au moment de la giration.
- Fleurissement du quartier : la plaine des Acacias est un espace de prairie fleurie, nous laissons les fleurs s'épanouir en tondant moins. C'est un espace qualitatif peu commun, notamment dans un quartier par ailleurs très dense, en proximité immédiate d'une gare et d'un parking intercommunal. Des massifs de fleurs sont entretenus dans de nombreux endroits du quartier, et le quartier des Acacias à la chance d'avoir un bois classé Espace Naturel Sensible, avec une tourbière, un puits artésien, des arbres remarquables et des espèces protégées.
- Les horaires de la maison de quartier seront affichés et les horaires de l'ensemble des services sont remis à jour sur le site internet cet été.

Maison de quartier
des Acacias

24 rue Pablo Picasso
77297 Mitry-Mory

Tél. : 01 71 58 72 63

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr